

Comité Social d'Administration du 7 décembre *Déclaration liminaire*

Madame la présidente,

Ce CSAM conclut l'année 2023, une année compliquée, marquée par une situation mondiale anxiogène, une inflation marquée, un conflit sur les retraites en début d'année, et la mise en place des nouvelles instances instaurées par la loi transformation de la fonction publique d'août 2019.

Accouchement bien difficile pour ces instances, puisqu'au 1^{er} janvier rien n'était prêt, ni le règlement intérieur, ni le guide de fonctionnement.

Sur les conseils médicaux, même situation, avec l'organisation d'élections ubuesques, quelques mois après des élections professionnelles ayant déjà établi la représentativité de chacun.

Dans chaque direction du ministère, les agents ont dû faire face aux restructurations, à l'impréparation, aux manques d'effectif...

A la DGFIP, la mise en place de GMBI a écorné le professionnalisme reconnu des agents et durablement fragilisé le consentement à l'impôt. Après les couacs et décalages du printemps à l'été, les services doivent désormais faire face aux répliques hivernales matérialisées par la multiplication inédite des contentieux liés aux Taxes d'Habitation Secondaires (THS), aux Taxes d'Habitation sur les Locaux Vacants (THLV), avec à nouveau des accueils débordés. Par ailleurs après un premier volet relatif à l'abondement des promotions en 2024 et en 2025 signé par l'ensemble des organisations syndicales puis le rejet unanime de la prime à la galère GMBI, les syndicats attendent des réponses sur la revalorisation pérenne de l'indemnitaire.

A la Douane, le climat reste tendu : transfert de taxes vers la DGFIP, mouvement des moniteurs de TPCI et de tirs, rapport de l'IGF sur le réseau comptable, conséquences de la remise en cause de l'article 60 avec l'instauration de la loi "visant à donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces" et pour finir les discussions sur les JO2024. Là aussi les attentes des personnels sont fortes.

A l'INSEE, le sujet des enquêteurs reste prégnant dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, tout comme le manque de promotions et les difficultés de mise en œuvre du guichet unique.

La CCRF n'est pas mieux lotie, administration en état de déliquescence, perdue dans l'inter ministérialité, faisant face à des difficultés de recrutement et de gestion RH.

Suite à l'audit du CGE présenté en novembre 2022, le service commun des laboratoires en est encore à bâtir un schéma de réorganisation, pour le présenter aux directions générales de rattachement au début de l'année 2024. Depuis 2 ans, notre syndicat ne cesse d'alerter la direction sur la forte inquiétude des personnels, sous la menace de la fermeture d'un ou plusieurs sites.

Sur les sujets à l'ordre du jour...

Le 30 mai 2023, le Ministre délégué chargé des comptes publics a présenté une feuille de route de « Lutte contre toutes les fraudes aux finances publiques », afin de rétablir la confiance, la justice et l'efficacité de la puissance publique. L'une des mesures emblématiques du plan prévoit la transformation du service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF) en « Office national anti-fraude » (ONAF). Ces textes sont soumis à notre instance aujourd'hui.

Notre fédération espère que cette transformation apportera plus de visibilité à l'ONAF. Actuellement, outre l'absence d'un véritable service support, le SEJF subit un sous-effectif chronique, de nombreux enquêteurs épuisés quittent le service au bout des 5 ans. Il n'y a pas de reconnaissance que ce soit pour un inspecteur non chef de groupe ou pour ceux qui ont des qualifications supplémentaires N Tech, TPCi ou tir.

La question du renforcement des effectifs est donc primordiale. Mais ce renforcement se heurte de façon concrète au calendrier et à la durée des formations et il ne doit pas se faire par redéploiement des effectifs, au détriment des autres services douaniers.

Quant au décret concernant le recrutement d'ingénieurs de l'industrie et des mines, si dans un premier temps, notre fédération se félicite de ce recrutement exceptionnel et de la reconnaissance de la compétence et de l'expertise des IIM. Il est cependant dommage que cette reconnaissance vienne du MTECT alors que les IIM sont, depuis toujours, le corps de référence sur les sujets économie Industrie et devraient être également massivement employés sur les métiers de développement économique et du numérique.

Le corps des IIM, en raison de ses spécificités et de la nécessité de préserver sa compétence collective, méritent une gestion pointue. Ce recrutement exceptionnel nécessitera, côté SRH2E, une équipe suffisamment armée, une communication agressive et un effort pour assurer l'attractivité du corps, notamment d'un point de vue rémunération face à un secteur privé redevenu fort et concurrentiel.

Par ailleurs, les IIM représentent actuellement une grande majorité des agents de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Un projet de fusion entre l'ASN et l'IRSN est actuellement en cours et va ainsi impacter de nombreux agents gérés par Bercy. La confédération FO conteste l'opportunité de cette fusion. Mais d'un point de vue plus pragmatique, les agents de l'IRSN et les contractuels de l'ASN ont obtenu des garanties sur leur positions statutaires et des contreparties financières. Pas les fonctionnaires. Il en va pourtant de l'attractivité de l'ASN et du maintien des compétences nécessaires à la sûreté nucléaire en France.



chacun pour tous avec



Sur les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, depuis le précédent CSAM, les aménagements relatifs à l'organisation du travail et la gestion du temps de travail, les leviers utilisés pour la rémunération des agents mobilisés et les dispositifs d'action sociale proposés ont été précisés par la circulaire de la Première ministre du 22 novembre 2023.

Enfin, l'engagement d'agents pourra être reconnu sous la forme d'une majoration de rémunération. La Première ministre a fixé à 1500 euros bruts le niveau maximum de majoration de rémunération pour une mobilisation particulièrement élevée soit 4 mois, avec la possibilité d'établir des niveaux intermédiaires de rémunération selon le degré et la durée de mobilisation des agents concernés. Pour notre fédération, ces dispositions sont inacceptables, tout comme les contraintes sur les congés des agents concernés.

Pour finir, le plan de qualification ministériel, annoncé lors du CSAM du 6 juillet 2023, l'engagement a été pris d'un déploiement en 2024 et 2025 d'un nouveau plan ministériel de qualification, avec un objectif d'augmentation de 10 % des promotions internes de 2022, soit 250 promotions supplémentaires par an.

Pour notre fédération, nous actons cette avancée mais elle est loin de répondre aux demandes des agents. Les promotions de grades doivent s'effectuer sans mobilité géographique imposée. D'ailleurs, nous vous rappelons que pour notre fédération, la mobilité forcée pour les promotions de C en B constitue une ligne rouge dans le cadre de la négociation sur l'égalité professionnelle femme homme.

Par ailleurs, rien n'est fait sur les taux intra catégoriels. Notre fédération revendique un passage au grade supérieur dès que les conditions statutaires sont remplies.

La rétrospective 2023 n'est pas fameuse, pas sûr que 2024 soit meilleure avec un PLF 2024 où le schéma d'emplois du ministère sera de -33 ETP, et ce qui place encore une fois notre ministère comme le seul perdant des emplois.

Les directions sont « à l'os », depuis des années et ce malgré les incessantes alertes de notre fédération, la situation dans les services ne risquent pas de s'améliorer et les conditions de travail avec 200 suppressions d'emplois à la DGFIP, c'est toujours trop ! D'autant plus après en avoir perdu 20 000 ces treize dernières années !

Les agents paient au prix fort la politique d'exemplarité de Bercy !

FO Finances revendique non pas, une inflexion dans la politique de l'emploi à Bercy mais une inversion avec des créations d'emplois budgétaires et le comblement des postes vacants, un renforcement des missions et l'ouverture immédiate de véritables négociations pour améliorer la situation des agents et augmenter leur rémunération.



chacun pour tous avec

